

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : NovaTec® One  
UFI : A2DM-N01N-400Y-W71A

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
49 avenue Georges Pompidou  
F-92593 Levallois Perret cedex  
Téléphone : +33 (0)1 49 64 59 50  
Téléfax : +33 (0)1 49 64 59 90  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h  
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NovaTec® One



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.  
**Intervention:**  
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Engrais  
Milieu réactionnel chimique  
1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-,phosphate (1:1)

### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**NovaTec® One**



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

nitrate d'ammonium	6484-52-2 229-347-8 01-2119490981-27-XXXX	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - <= 10
1H-Pyrazole, 3,4-diméthyl-, phosphate (1:1)	202842-98-6 424-640-9 01-0000017109-71-0002	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 2; H319 Repr. 2; H361fd STOT RE 2; H373	>= 15 - <= 30

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Appeler un médecin dans les cas graves.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer aussitôt à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter un ophtalmologue.
- En cas d'ingestion : Faire boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant : Pas d'information disponible.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NovaTec® One



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

---

la lutte contre l'incendie

### 5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.  
Contacter le producteur ou bien le fournisseur si des grandes quantités ont été libérées involontairement

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.  
Ne pas contaminer l'eau.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Imbiber d'un matériau absorbant inerte et évacuer comme un déchet spécial.  
Utiliser des agents neutralisants.  
Nettoyer soigneusement.  
Rincer à l'eau.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3

Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:

22.07.2022

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé. Protéger de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs. Pas de précautions spéciales requises.

Précautions pour le stockage en commun : non requis

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 12, Substances liquides non combustibles

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau, Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour

#### Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartment de l'Environnement	Valeur
---------------------	--------------------------------	--------

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

nitrate d'ammonium	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l
--------------------	--------------------------------------	---------

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains
- Remarques : Gants de protection conformes à EN 374. Standard; Le choix d'approprié dépend du matériel, et également de la qualité des gants. Le degré de protection changera du fabricant au fabricant. Car le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériel de gant ne peut pas être calculée à l'avance et a donc pour être vérifiée avant l'application. Le temps de pénétration peut être obtenu du fournisseur de gants de protection et il doit en être tenu compte.
- Protection de la peau et du corps : Vêtement de protection
- Protection respiratoire : protection respiratoire en cas de formation d'aérosols ou de poussière.
- Mesures de protection : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.  
Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.  
Ne pas contaminer l'eau.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : liquide
- Couleur : divers
- Odeur : très faible
- pH : env. 4, (20 °C)
- Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible
- Point/intervalle d'ébullition : > 100 °C
- Point d'éclair : Non applicable
- Densité : env. 1,07 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NovaTec® One



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

---

Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Température de décomposition	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des bases.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme:  
Ammoniac  
Oxydes d'azote (NOx)

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

#### Composants:

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3

Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:

22.07.2022

### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l  
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 200 - 2.000 mg/kg  
Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.  
Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,5 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Remarques: calculé(e)

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

##### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Remarques: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 405  
Résultat: Irritant

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3

Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:

22.07.2022

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Espèce: Lapin

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Aucun(e) à notre connaissance.

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Type de Test: Test de Maximalisation (GPMT)

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des expériences sur l'animal ont démontré des effets mutagènes et tératogènes.

### **Cancérogénicité**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Cancérogénicité - Evaluation : N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3

Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:

22.07.2022

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Toxicité pour la reproduction : Lors des essais sur animaux, le risque d'altération de la fertilité est apparu seulement après administration de très fortes doses de cette substance.  
- Evaluation Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat  
NOAEL: > 1.500 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat  
NOAEL: = 256 mg/kg  
Voie d'application: Oral(e)  
Durée d'exposition: 52 w  
Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat  
NOAEL: >= 185 mg/kg  
Voie d'application: Par inhalation  
Durée d'exposition: 2 w  
Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Remarques: Les résultats de tests sur animaux montrent que la substance peut, après ingestion répétée de grandes quantités, provoquer des lésions hépatiques.  
Des effets sur les reins de rats mâles ont été détectés après des expositions répétées.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : (poisson zèbre): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: CL50

Toxicité pour les algues : (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## NovaTec® One

Version: 1.3

Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:

22.07.2022

Type de Test: Essai en dynamique

### Composants:

#### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

#### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Toxicité pour les poissons : (poisson zèbre): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: CL50  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries :  
Remarques: Lors d'une élimination par traitement biologique, un dérèglement du processus de nitrification de la boue activée peut intervenir.

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: > 8,7 mg/l  
Espèce: autre(s)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 25 mg/l  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NovaTec® One



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Biodégradabilité : Remarques: Intrinsèquement biodégradable.  
Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

##### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Bioaccumulation : Espèce: Pimephales sp.  
Durée d'exposition: 14 jr  
Facteur de bioconcentration (FBC): 1,2  
Méthode: Bioaccumulation: Test sur poisson dans un courant.  
Remarques: Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.  
Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Composants:

##### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Une partie passera immédiatement en solution compte tenu de sa solubilité dans l'eau.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Composants:

##### **1H-Pyrazole, 3,4-dimethyl-, phosphate (1:1):**

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulative et toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.  
L'introduction en station d'épuration biologique peut entraîner des perturbations du cycle biologique des boues activées en fonction des conditions locales et des concentrations présentes.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**NovaTec® One**



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

---

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Vérifier la réutilisation en agriculture. Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales.
Emballages contaminés	: Les prescriptions réglementaires nationales et locales doivent être respectées. Les prescriptions réglementaires nationales et locales doivent être respectées. Produits de nettoyage appropriés Produits de nettoyage appropriés Eau Produit de nettoyage

---

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Non pertinent

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 3 pollue fortement l'eau

Autres réglementations : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**NovaTec® One**



Version: 1.3  
Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:  
22.07.2022

industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit doivent être signalés à l'autorité compétente .

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

## SECTION 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

- H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.
- H302 : Nocif en cas d'ingestion.
- H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
- H361fd : Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Texte complet pour autres abréviations

- Acute Tox. : Toxicité aiguë
- Eye Dam. : Lésions oculaires graves
- Eye Irrit. : Irritation oculaire
- Ox. Sol. : Matières solides comburantes
- Repr. : Toxicité pour la reproduction
- STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## NovaTec® One



Version: 1.3

Date de dernière parution: 08.02.2021

Date de révision:

22.07.2022

---

restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR